

COMITE DE PILOTAGE PERCY-SCHNEIDER

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27/02/2017

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Percy-Schneider s'est tenue le lundi 27 février 2017 de 20 h à 22 h à l'école élémentaire des Rochers.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Retour sur la nouvelle collecte des déchets
- Fonctionnement du comité de pilotage
- Urbanisme
 - Point sur les Déclarations d'Utilité Publique Monts et Verdun
 - Recensement des arbres et bâtiments remarquables
- Point infos Voirie
- Vie locale et festivités
 - Agenda des manifestations 1er semestre 2017
 - Festivités du quartier

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Elus délégués de quartier :
 - Présentes : Mme Françoise Caruge, Mme Jacqueline Minassian
 - Excusée : Mme Paule-Léna Touraille
 - Service Démocratie locale : Mme Clémence Bedu
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**
 - Présents : Mme Martine Bagdassarian, M. et Mme Michel et Françoise Bertrand, Mme Rosemarie Briand, Mme Jacqueline Caudroy, M. Christian Cavailles, Mme Patricia Deroeux, M. Loïc Duval, M. Willy Ferri, Mme Cécile Le Vouedec, M ; Philippe Lulin, M. Alain MAsselin, Mme Nathalie Meyer, Mme Céline Picard, Mme Diance Simavonian, Mme Nathalie Vanneuville, M. Jean Peyrat.
 - Excusés : M. Patrick Bruyère, M. Christian Fiegel

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

A. RETOUR SUR LA NOUVELLE COLLECTE DES DECHETS

A la suite d'une présentation par les services du Territoire Vallée Sud-Grand Paris (VSGP) en inter-comités de pilotage de la nouvelle collecte des déchets le 31/01/17, un tour de table est effectué pour recenser d'éventuels problèmes.

Les membres font remonter des dysfonctionnements quant aux tournées de collecte, ainsi que des poubelles qui traînent sur les trottoirs.

Les élus rappellent qu'un temps d'adaptation est nécessaire, tant pour les équipes techniques que pour les habitants, pour s'habituer aux nouveaux jours et horaires de passage. Le service DL rappelle que tout problème peut être remonté aux services de VSGP par différents moyens :

- Site dédié à la campagne www.valleesud-tri.fr + informations dans les magazines et sites des villes
- **Un numéro vert gratuit 0 800 02 92 92**
 - 2 chargés de relation citoyenne à l'accueil téléphonique
 - La ligne est ouverte depuis le 1^{er} janvier 2017 du lundi au vendredi, en journée continue, de 9h à 19h
 - Ne pas hésiter à laisser un message sur la messagerie : les demandes sont relevées et traitées
- Adresse mail infodechets@valleesud.fr

Le sujet sera abordé à nouveau lors de la prochaine réunion de comité de pilotage afin de voir si les problèmes ont été résolus.

B. FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage Percy-Schneider a choisi de structurer en trois groupes de travail, comme suit :

- Groupe de travail « Urbanisme »
- Groupe de travail « Voirie et circulation »
- Groupe de travail « Animation »

Cette structuration en sous-groupes est évoquée, afin de confirmer notamment les référents/pilotes de chaque groupe de travail qui doit faire la transmission d'information entre les élus et le service DL d'un côté, et les membres du comité de pilotage de l'autre.

Il est rappelé aux membres qu'à l'exception de la réunion du groupe de travail Circulation en date du 24/01/17, qui fera l'objet d'un compte-rendu global d'ici septembre, une fois les options techniques envisagées validées, le service de la démocratie locale n'a pas vocation à effectuer de compte-rendu pour les réunions des groupes de travail des comités de pilotage.

C. URBANISME

• Point sur les Déclarations d'Utilité Publique Monts et Verdun

Description de la DUP Verdun

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) Verdun a fait l'objet d'une enquête publique du 2/02/17 au 3/02/17. Le dossier est en attente de l'avis du commissaire enquêteur. Si ce dernier est favorable, une demande de déclaration d'utilité publique sera envoyée en préfecture, via une délibération en Conseil municipal.

Le terrain va accueillir un bâtiment de logements sociaux (gérés par le bailleur privé I3F), un bâtiment de logements collectifs en accession libre et en fond de parcelle des maisons individuelles en accession libre. Un architecte est d'ores-et-déjà missionné par I3F pour les logements sociaux. L'appel à projets concerne uniquement le libre, à savoir :

- 38 appartements (locatif social),
- 44 appartements (accession libre),
- 22 maisons individuelles (accession libre)
- Services et commerces : environ 50 m2.

Description de la DUP Monts

Pour la DUP Monts, une enquête publique est ouverte du 6/02/17 au 11/03/17. Les membres du comité de pilotage ainsi que les habitants sont invités à venir consigner leurs remarques dans le cahier d'enquête publique mis à la disposition du public à la Direction de l'urbanisme.

Le projet va accueillir des logements en accession libre et des logements sociaux. 13 maisons individuelles et un immeuble collectif seront construits, pour un total de 55 logements.

Pour information, le social sera vendu en VEFA (Vente en état futur d'achèvement) par I3F.

L'appel à projet portera sur le libre et le social.

➤ Ces deux DUP feront l'objet d'un appel à projets commun courant avril 2017. Des commissions d'appel à projets seront composées comme suit : 1/3 d'élus, 1/3 de représentants du comité de pilotage du quartier, 1/3 de personnalités qualifiées dont le bailleur I3F, le CAUE 92 (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) et ABF (Architectes des bâtiments de France).

➤ Elles seront également l'objet d'un comité de pilotage élargi aux riverains en juin 2017.

• Recensement des arbres et bâtiments remarquables

Certaines demandes de classement des habitants ont été prises en compte, après vérification systématique par le service des espaces verts de la Ville. Les personnes qui s'interrogent sur le classement d'un arbre ou d'un bâtiment peuvent consulter ces 2 listes à la fin du règlement écrit du PLU (pp. 250 à 259) disponible sous : <http://www.clamart.fr/cadre-de-vie/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-plu/>

Une information globale est également donnée en p.91 du rapport de présentation « Justification des choix » (consultable à la même adresse web) :

« Les arbres remarquables

Après vérification et mise à jour de cette liste par le service des espaces verts de la Ville, de nouveaux arbres remarquables ont ainsi été insérés dans la liste annexée au PLU.

Par ailleurs, certains arbres ont été classés suite à une demande légitime d'habitants de classement d'un arbre.

Certains arbres ont été retirés suite à des expertises phytosanitaires. »

D. POINT INFOS VOIRIE

- **Aménagement de la rue du Lieutenant R. Batany**

Le service de la voirie est en train de mettre aux normes le trottoir d'accès à l'hôpital Percy tout en conservant les stationnements et les arbres.

Le plan d'aménagement sera présenté lors de la prochaine réunion de comité de pilotage, ainsi qu'une étude menée en simultané par le service Transports pour déplacer/rapprocher l'arrêt de bus de cette entrée.

- **Stationnements illicites**

Stationnements ventouse rue du Pont d'Amour et avenue de Verdun

La Voirie est intervenue du 6 au 10 février 2017 et a neutralisé le stationnement pour:

- Effectuer des réparations de trottoir et places de stationnement rue du Pont d'Amour côté SNCF,
- Nettoyer et faire enlever les véhicules-ventouses par la Police municipale.

La même opération a été effectuée pour l'avenue de Verdun la première semaine de mars 2017.

93 rue d'Estienne d'Orves : constat de stationnement illicite de deux motos.

- La Police municipale est intervenue.

- **Zones bleues stationnement devant commerces**

- La Voirie a procédé le 23 février 2017 pour effectuer un marquage en zone bleue avenue Henri Barbusse, entre l'avenue de Verdun et la rue des Monts.
- Elle étudie avec le service Commerce la possibilité de création d'une zone bleue rue de Fleury, à l'angle avec l'avenue Henri Barbusse.

- **Circulation rue Lacombe, Plâtrière et Emilienne**

- Rue Lacombe, quatre potelets seront implantés début mars pour protéger le trottoir.
- Pour les comptages rue Lacombe, Plâtrière et Emilienne, le marché a été renouvelé et les comptages ont été réalisés après les vacances de Pâques.
- Un marquage au sol est prévu une fois les travaux du riverain sur son bateau effectué.

- **Poursuite de la mise en accessibilité du domaine public**

La première phase de programme concernant les principaux axes est achevée. Les aménagements se poursuivront sur 2017 dans les rues moins fréquentées. Pour le quartier Percy-Schneider, est prévue une reprise de plusieurs passages piétons pour un investissement de 80 000 euros. Les travaux seront réalisés sur mars et avril 2017 réalisés par les sociétés Watelet TP, Signature et Fayolle. Ils consisteront en un abaissement des bordures de trottoir, une reprise de l'asphalte et la pose des bandes podotactiles pour les déficients visuels.

Les angles de rue concernés sont les suivants :

Rues	Angles
Vallée du Bois	<ul style="list-style-type: none">• Fleury• Lily• Henri Golaudin• Marguerite
Estienne d'Orves	<ul style="list-style-type: none">• Chemin de Fleury• Fleury• Jean Georget
Sablons	<ul style="list-style-type: none">• Marguerite• Henri Golaudin• N°37
Henri Golaudin	<ul style="list-style-type: none">• Lily

E. VIE LOCALE ET FESTIVITES

La séance se termine avec une présentation du dispositif « La bourse aux projets », ainsi que les principales dates des évènements et festivités locales.

Sont également abordés les projets de vide-maison/vide-garage du quartier, dont celui du 25 juin 2017. Les organisateurs sont : Philippe Lulin et Céline Picard.

La séance est levée.